

ORDRE DU JOUR

Informations

Conditions de la tenue de la présente réunion

La présente réunion est organisée dans les conditions habituelles, telles que prévues par le Règlement intérieur des Assemblées :

- le quorum est à la moitié des membres
- les élus peuvent être porteur d'un seul pouvoir
- le public est autorisé

La séance sera diffusée en direct sur la chaîne Youtube de Pévèle Carembault.

Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil communautaire du 12 décembre 2022 à PONT-A-MARCQ

Pour adoption

COMMISSION 1 - MOBILITE - AMENAGEMENT - ADS

MOBILITE

- *Adoption du règlement du dispositif Vélo à assistance électrique (VAE) 2023*
➡ DÉLIBÉRATION 1

PLUI

- *Approbation de la révision allégée du PLU de Coutiches*
➡ DÉLIBÉRATION 2
- *Lancement et objectifs de la modification n° 3 du PLU d'Orchies : délibération complémentaire*
➡ DÉLIBÉRATION 3
- *Lancement et objectifs de la modification n° 2 du PLU de Templeuve-en-Pévèle*
➡ DÉLIBÉRATION 4
- *Retrait de la délibération CC_2022_201 du 17 octobre 2022, relative à la modification de droit commun n° 1 du PLU de LOUVIL*
➡ DÉLIBÉRATION 5

COMMISSION 2 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ALIMENTATION

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- *Acquisition des parcelles ZI 188 et ZI 185 à ENNEVELIN*
➡ DÉLIBÉRATION 6
- *Acquisition de la parcelle ZI 189 à ENNEVELIN*
➡ DÉLIBÉRATION 7
- *Octroi d'une indemnité d'éviction à Mme ALVAREZ pour la libération des parcelles ZI42 et ZI43 à ENNEVELIN*
➡ DÉLIBÉRATION 8
- *Signature d'une convention d'occupation précaire des parcelles ZI 42 et ZI 43 à ENNEVELIN avec M. ALVAREZ*
➡ DÉLIBÉRATION 9
- *Signature d'une convention d'occupation précaire pour les parcelles ZI185 188 189 à ENNEVELIN*

➡ DÉLIBÉRATION 10

- *Lancement d'un appel à projets pour la recherche d'un projet qualitatif dans le cadre de la mise en vente du site d'OSTRICOURT au lieu-dit "l'Épinette"*

➡ DÉLIBÉRATION 11

- *Acquisition de la parcelle B2863 à OSTRICOURT*

➡ DÉLIBÉRATION 12

PARCS D'ACTIVITES

- *Parc d'activité de Maraiche à WANNEHAIN - Retrait de la délibération CC_2022_011 relative à la vente du lot 5 à la Société Go Jantes*

➡ DÉLIBÉRATION 13

COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE - BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC

FINANCES

- *Octroi d'une subvention à la SPL de la PEVELE au titre de l'année 2023*

➡ DÉLIBÉRATION 14

- *Octroi d'un fonds de concours Vidéoprotection à la commune de CAMPHIN-EN-CAREMBAULT*

➡ DÉLIBÉRATION 15

- *Abondement de l'enveloppe financière destinée aux fonds de concours pour la période 2022-2025*

➡ DÉLIBÉRATION 16

- *Délibération Agence France Locale pour l'année 2023*

➡ DÉLIBÉRATION 17

- *Mise à jour des échéanciers des crédits de paiement 2023 et années suivantes pour les autorisations de programme*

➡ DÉLIBÉRATION 18

- *Budget principal : décision modificative budgétaire n° 1*

➡ DÉLIBÉRATION 19

RESSOURCES HUMAINES

- *Modification du tableau des effectifs*

➡ DÉLIBÉRATION 20

VOIRIE

- *Création de servitude ENEDIS à WANNEHAIN*

➡ DÉLIBÉRATION 21

COMMISSION 5 - ENVIRONNEMENT - DECHETS - PCAET - GEMAPI

DECHETS

- *Prolongation de la durée des agréments emballages et papiers - autorisation de signature des avenants de prolongation des contrats liés*

➡ DÉLIBÉRATION 22

COMMISSION 6 - CULTURE - TOURISME - SPORTS

SPORTS

- *Lancement du championnat de France des élus dans le cadre de la labellisation "Terre de Jeux 2024"*

➡ DÉLIBÉRATION 23

- *Octroi d'une subvention exceptionnelle à Association des Éleveurs de Chevaux des Cavaliers et des Propriétaires (AECCP)*

➡ DÉLIBÉRATION 24

QUESTIONS DIVERSES

1 - Informations des délégations prises sur le fondement des articles L5211-10 du CGCT

Dans le cadre des délégations au Président :

- Arrêté ADMG_2022_36 du 21 novembre 2022 - exercice du droit de préemption sur les parcelles ZI 42 et ZI 43 à ENNEVELIN - Au prix de 135 289 €
- Arrêté ADMG_2022_37 du 21 novembre 2022 - exercice du droit de préemption sur la parcelle ZI 124 à ENNEVELIN - Au prix de 24 304,50 €
- Arrêté ADMG_2022_38 du 21 novembre 2022 - exercice du droit de préemption sur les parcelles ZI 123 et ZI 45 à ENNEVELIN - Au prix de 29 480 €

Délégations au Bureau communautaire

BUREAU - Délibérations dans le cadre de des délégations du Conseil

communautaire auprès du Bureau communautaire. (Art. L5211-10 du CGCT)

BUREAU du 16 janvier 2023

FINANCES

- *Octroi d'une subvention annuelle au BCO au titre de la saison 2022-2023*

➡ DÉLIBÉRATION N°B_2023_001

PCAET

- *Demande de financement des programmes d'activités des conseillers France Rénov'*

➡ DÉLIBÉRATION N°B_2023_002

BUREAU du 30 janvier 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- *Signature d'un avenant au marché « étude de programmation urbaine pour la requalification du site AGFA élargi »*

➡ DÉLIBÉRATION N°B_2023_003

MARCHES PUBLICS

- *Avenant fixant les prix définitifs de prestations supplémentaires et modificatives - Marché de construction du centre aquatique communautaire, lot n° 02, société CITEOS LILLE*

➡ DÉLIBÉRATION N°B_2023_004

- *Avenant fixant les prix définitifs de prestations supplémentaires et modificatives - Marché de construction du centre aquatique, lot n° 05, société 2AC*

➡ DÉLIBÉRATION N°B_2023_005

FINANCES

- *Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour la construction du bâtiment des services techniques communautaires*

➡ DÉLIBÉRATION N°B_2023_006

- *Octroi de subventions Culture et Sports*

➡ DÉLIBÉRATION N°B_2023_007

MARCHES

Dans le cadre des délégations au Président :

Assurances construction dans le cadre de la réhabilitation du futur siège de la communauté de communes Pévèle Carembault dans les anciens locaux administratifs d'AGFA GEVAERT situés à Pont-À-Marcq

Marché passé selon procédure adaptée.

Marché non alloti.

Durée du marché : de la date d'ouverture du chantier à la fin de la garantie décennale.

Marché attribué au groupement Verspieren - MSIG Insurance Europe AG - La Mutuelle des architectes français (59290 WASQUEHAL).

Montant forfaitaire : 46 622,08 € TTC.

Travaux de désamiantage de l'ancien bâtiment AGFA-GEVAERT à PONT-A-MARCQ

Marché passé selon procédure adaptée.

Marché non alloti.

Durée du marché : 2,5 mois, à compter de la notification de l'ordre de service.

Marché attribué à la société DAUPHINE ISOLATION ENVIRONNEMENT (95100 ARGENTEUIL).

Montant forfaitaire : 44 495 € HT.

Lancement de procédures d'évolution des PLU communaux

Marché passé selon procédure adaptée.

Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents (3 titulaires) :

- Montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 30 000 euros HT.
- Montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 200 000 euros HT.

Marché non alloti.

Durée du marché : 3 ans, à compter de la date de notification du marché public.

Marché attribué à :

- VERDI CONSEIL NORD DE France (59441 WASQUEHAL)
- URBYCOM (62251 HENIN BEAUMONT)
- Groupement conjoint :
AUDDICE URBANISME HAUTS DE France (59286 ROOST-WARENDIN)
AUDDICE BIODIVERSITE (59286 ROOST-WARENDIN)

Marché à prix unitaires.

Impression des documents de la Communauté de communes Pévèle Carembault

Marché passé selon procédure adaptée.

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, avec minimum et maximum pour la durée de l'accord-cadre.

Marché alloti :

- Lot n°1 : Documents administratifs institutionnels

Montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 300 € HT
Montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 15 000 € HT

- *Lot n°2 : Affiches grand format « Atribus »*
Montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 500 € HT
Montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 5 000 € HT
- *Lot n°3 : A3, tracts, flyers, dépliants, livrets*
Montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 1 500 € HT
Montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 35 000 € HT
- *Lot n°4 : Journal communautaire*
Montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 7 000 € HT
Montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 50 000 € HT
- *Lot n°5 : Guide*
Montant minimum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 2 000 € HT
Montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre : 65 000 € HT

Durée du marché : 1 an, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Marché attribué à :

- *Lot n°1 : Documents administratifs institutionnels*
Société L'ARTESIENNE (62802 LIEVIN)
- *Lot n°2 : Affiches grand format « Atribus »*
Société WESTGRAPHY (44350 GUERANDE)
- *Lot n°3 : A3, tracts, flyers, dépliants, livrets*
Imprimerie DELEZENNE (62254 HENIN-BEAUMONT)
- *Lot n°4 : Journal communautaire*
Imprimerie DELEZENNE (62254 HENIN-BEAUMONT)
- *Lot n°5 : Guide*
Imprimerie LA MONSOISE (59370 MONS-EN-BAROEUL)

Marché à prix unitaires.

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un pôle alimentaire sur la Communauté de communes Pévèle Carembault

Marché passé selon procédure adaptée.

Marché non alloti.

Le marché comprend une tranche ferme et 3 tranches optionnelles :

- Tranche ferme : étude d'opportunité - outil de production et transformation
- Tranche optionnelle n°1 : étude de faisabilité cuisine centrale
- Tranche optionnelle n°2 : étude de faisabilité - outil de transformation
- Tranche optionnelle n°3 : étude de programmation

Durée du marché :

Durée d'exécution de la tranche ferme : 6 mois à compter de la date de notification du marché public.

Durée d'exécution pour chaque tranche optionnelle : 3 mois, à compter de l'ordre de service d'affermissement de la tranche optionnelle concernée.

Marché attribué au groupement :

- ➔ SAS SPOON CONSEIL (84916 AVIGNON CEDEX 9)
- ➔ ESPELIA SAS (75009 PARIS)
- ➔ SAS CERESCO (69007 LYON)

Montant forfaitaire (tranche ferme + tranches optionnelles) : 87 600 € HT

Dans le cadre des délégations au Bureau communautaire :

Assurances statutaires des agents CNRACL et IRCANTEC

Groupement de commandes (23 membres).

Appel d'offres ouvert.

Marché non alloti.

Durée du marché : 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Marché attribué au groupement conjoint Cigac (mandataire) - Groupama (51686 REIMS)

Montant annuel du marché, au regard des garanties souscrites et pour l'ensemble des membres : 684 822,88 € TTC

Aménagement du siège communautaire dans l'ancien bâtiment administratif du site AGFA-GEVAERT à PONT-A-MARCO

Procédure adaptée.

Marché alloti :

- ➔ Lot n° 1 : Gros-oeuvre - démolition
- ➔ Lot n° 2 : Couverture - bardage - étanchéité
- ➔ Lot n° 3 : Menuiseries extérieures
- ➔ Lot n° 4 : Plâtrerie - isolation - menuiseries intérieures
- ➔ Lot n° 5 : Électricité
- ➔ Lot n° 6 : Chauffage - ventilation - plomberie - sanitaire
- ➔ Lot n° 7 : Peinture - sol souple
- ➔ Lot n° 8 : Serrurerie
- ➔ Lot n° 9 : Carrelage - faïence
- ➔ Lot n° 10 : Ascenseur

Délai d'exécution de l'ensemble des lots : 13 mois, à compter de la date indiquée sur l'ordre de service.

Marché attribué à :

- *Lot n° 1 : Gros-oeuvre - démolition*
Société METROPOLE CONSTRUCTION (59100 ROUBAIX)
Montant forfaitaire (HT) : 612 390,98 €
- *Lot n° 2 : Couverture - bardage - étanchéité*
Société NORD France COUVERTURE (59262 SAINGHIN EN MELANTOIS)
Montant forfaitaire (HT) : 622 718 € (offre de base)
- *Lot n° 3 : Menuiseries extérieures*
Société LOISON (59427 ARMENTIERES CEDEX)
Montant forfaitaire (HT) : 581 814,75 € (offre de base : 528 343 €, + Prestation supplémentaire éventuelle : menuiserie extérieure du R+2 : 53 471,75 €)
- *Lot n° 4 : Plâtrerie - isolation - menuiseries intérieures*
Société NOUVEAUX ETABLISSEMENTS MODULE(59270 METEREN)
Montant forfaitaire (HT) : 1 089 250,26 € (offre de base : 1 050 000 €, + Prestation supplémentaire éventuelle : stores intérieurs : 39 250,26 €)
- *Lot n° 5 : Electricité*
Société SPIE Industrie & Tertiaire (59810 LESQUIN)
Montant forfaitaire (HT) : 470 000 €
- *Lot n° 6 : Chauffage - ventilation - plomberie - sanitaire*
Société SANTERNE FLUIDES - SANTERNE NORD TERTIAIRE (59481 HAUBOURDIN)
Montant forfaitaire (HT) : 724 140,49 € (offre de base : 700 000 €, + Prestation supplémentaire éventuelle: rafraîchissement des salles de réunion : 24 140,49 €)

- *Lot n°7 : Peinture - sol souple*
Société DECOR PEINTURE (59230 SARS ET ROSIERES)
Montant forfaitaire (HT) : 320 252,26 €
- *Lot n°8 : Serrurerie*
Société MFB - Métallerie Ferronnerie du Bavaisis (59570 BAVAY)
Montant forfaitaire (HT) : 49 070 €
- *Lot n°9 : Carrelage - faïence*
Société ARDECO (62 970 COURCELLES LES LENS)
Montant forfaitaire (HT) : 35 000 €
- *Lot n°10 : Ascenseur*
Société ORONA OUEST NORD (59160 LOMME)
Montant forfaitaire (HT) : 41 500 €

Assurances de responsabilité civile, d'automobiles, de dommages aux biens, de protection juridique et de protection fonctionnelle

Groupement de commandes (29 membres).

Appel d'offres ouvert.

Marché alloti :

- Lot n°1 : assurances des dommages aux biens et des risques annexes
- Lot n°2 : assurances de Responsabilité Civile
- Lot n°3 : assurances de la flotte automobile et des risques annexes
- Lot n°4 : assurances de la protection juridique des communes
- Lot n°5 : assurances de la protection fonctionnelle des agents et des élus

Durée du marché : 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Marché attribué à :

- *Lot n°1: assurances des dommages aux biens et des risques annexes*
Société SMACL (79031 NIORT)
Montant annuel TTC du marché au regard des garanties souscrites : 445 101,37 €
- *Lot n°2: assurances de Responsabilité civile et des risques annexes*
Société SMACL (79031 NIORT)
Montant annuel TTC du marché au regard des garanties souscrites : 53 146,58 €
- *Lot n°3: assurances de la flotte automobile et des risques annexes*
Société Groupama (54686 REIMS)
Montant annuel TTC du marché au regard des garanties souscrites : 98 696,31 €
- *Lot n°4: assurances protection juridique des communes*
Société SMACL (79031 NIORT)
Montant annuel du marché TTC au regard des garanties souscrites : 26 004,73 €
- *Lot n°5: assurances protection fonctionnelle*
Société SMACL (79031 NIORT)
Montant annuel du marché TTC au regard des garanties souscrites : 5 540,46 €

Fourniture de repas en liaison froide destinés à approvisionner le service de portage de repas à domicile aux personnes âgées de la Communauté de communes Pévèle Carembault
Procédure adaptée.

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, avec minimum et maximum pour la durée de l'accord-cadre.

Marché alloti :

- *Lot n°1 : portage de repas pour les 38 communes de la Pévèle Carembault*
- Nombre de repas minimum (pour une année, nombre de repas identique pour la période

initiale et pour chaque période de reconduction) : 300 repas par jour, soit 109 500 repas par année

- Nombre de repas maximum (pour une année, nombre de repas identique pour la période initiale et pour chaque période de reconduction)) : 405 repas par jour, soit 147 825 repas par année
- *Lot n°2 : mise à disposition de 5 véhicules frigorifiques*
- Sans minimum annuel de commandes
- Montant maximum annuel de commandes (montant identique pour la période initiale et pour chaque période de reconduction) : 65 000 € HT

Durée du marché : durée initiale de 12 mois, à compter du 1^{er} janvier 2023, marché reconductible 3 x 1 an.

Marché attribué à :

- *Lot n°1, portage de repas pour 38 communes de la Pévèle Carembault*
Société API Restauration (59370 MONS EN BAROEUL)
- *Lot n°2, mise à disposition de 5 véhicules frigorifiques*
Société PETIT FORESTIER (59113 SECLIN)

Marché à prix unitaires.